

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE L'ANGE-GARDIEN  
COMTÉ DE MONTMORENCY**

**SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 4 FÉVRIER 2013**

À la séance ordinaire du Conseil municipal de L'Ange-Gardien, tenue à la salle de la Mairie, lundi le 4 février 2013 étaient présents : Mesdames Marie-Claude Drouin, Diane Giguère, Messieurs Roger Roy, Simon Marcoux, Félix Laberge et Michel Laberge sous la présidence de Monsieur le maire Pierre Lefrançois

**COPIE OFFICIELLE DE LA RÉOLUTION #13-02-7737**

**Appui au projet hydroélectrique Hydro-Canyon de la Rivière Sainte-Anne-du-Nord**

ATTENDU QUE la *Société Hydro-Canyon Saint-Joachim* projette de développer une centrale hydroélectrique de 23 200 kW sur le site de la chute Sainte-Anne, sur la rivière Sainte-Anne-du-Nord à Saint-Joachim;

ATTENDU QUE ce projet, respectueux de l'environnement, s'harmonisera avec les installations récréo-touristiques en place sur le site de la chute;

ATTENDU QUE son développement permettra de bénéficier du potentiel économique et énergétique de la rivière Sainte-Anne-du-Nord;

ATTENDU QU'il existe un partenariat entre la Municipalité de Saint-Joachim, la MRC de la Côte-de-Beaupré et Groupe AXOR, le partenaire privé sélectionné par appel de candidature par la Municipalité et la MRC;

ATTENDU QUE les communautés locales et régionales recevront des revenus moyens de l'ordre d'un demi-million de dollars par année pour les vingt (20) premières années d'opération;

ATTENDU QUE les travaux de construction seront exécutés en priorité par la main-d'œuvre et les entreprises locales;

ATTENDU QUE ce projet bénéficie de l'acceptabilité sociale de la très grande majorité de la population locale et régionale;

ATTENDU QUE notre Municipalité a déjà eu l'occasion d'appuyer ce projet suite à l'adoption d'une résolution en 2009 ;

ATTENDU QUE les différents intervenants ont déjà eu l'occasion d'obtenir toutes les informations nécessaires à la bonne compréhension du projet lors des séances d'information tenues par la *Société HYDRO-CANYON Saint-Joachim*;

ATTENDU QUE la population et les intervenants ont une fois de plus eu l'occasion d'être bien informés lors de la première partie des audiences publiques tenue par le BAPE les 22 et 23 janvier 2013;

ATTENDU QU'un des axes retenu dans la *Planification stratégique de développement durable* de la MRC de la Côte-de-Beaupré concerne le développement de l'industrie de l'environnement et des technologies vertes (axe 2.5);

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Simon Marcoux, conseiller, APPUYÉ PAR Félix Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

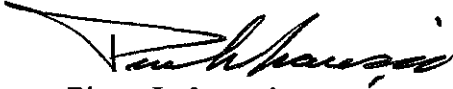
QUE soit signifié au Bureau des Audiences Publiques sur l'Environnement lors de la deuxième partie des audiences publiques, que la Municipalité de L'Ange-Gardien appui le projet présenté par la *Société Hydro-Canyon Saint-Joachim* pour le développement d'une centrale hydroélectrique de 23 200kW sur la rivière Sainte-Anne-du-Nord;

QUE ce projet s'inscrit entièrement dans le volet de développement durable au plan de sa dimension énergétique;

QUE la Municipalité de L'Ange-Gardien souhaite la réalisation de ce projet afin de bénéficier des retombées économiques importantes pour les travailleurs et pour les entreprises de la région;

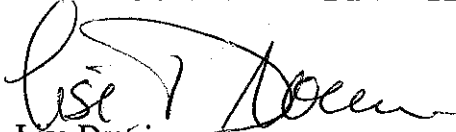
QUE les communautés locales et régionales comptent sur les redevances qui leur seront versées pour contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de leurs concitoyens;

QUE soit signifié notre avis d'intention au BAPE de déposer cette résolution d'appui à la *Société HYDRO-CANYON Saint-Joachim*;  
QUE copie de cette résolution soit transmise à monsieur Yves-François Blanchet, ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, madame Martine Ouellet, ministre des Ressources naturelles, Madame Pauline Marois, Première ministre et députée du Comté de Charlevoix-Côte-de-Beaupré, monsieur Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de la Côte-de-Beaupré et monsieur Marc Dubeau, maire de la Municipalité de Saint-Joachim».



Pierre Lefrançois  
Maire

**COPIE CONFORME DE LA RÉOLUTION ADOPTÉE LE 4 FÉVRIER 2013.**



Lise Drouin, g.m.a.  
Directrice générale